

Pour vous y rendre :

Métro – Ligne 10 station : Cluny-La Sorbonne ou Maubert-Mutualité

Bus – Ligne 84, 89

RER B – Station Luxembourg

**Amphi Sainte Barbe,
4 rue Valette, 75005 Paris**

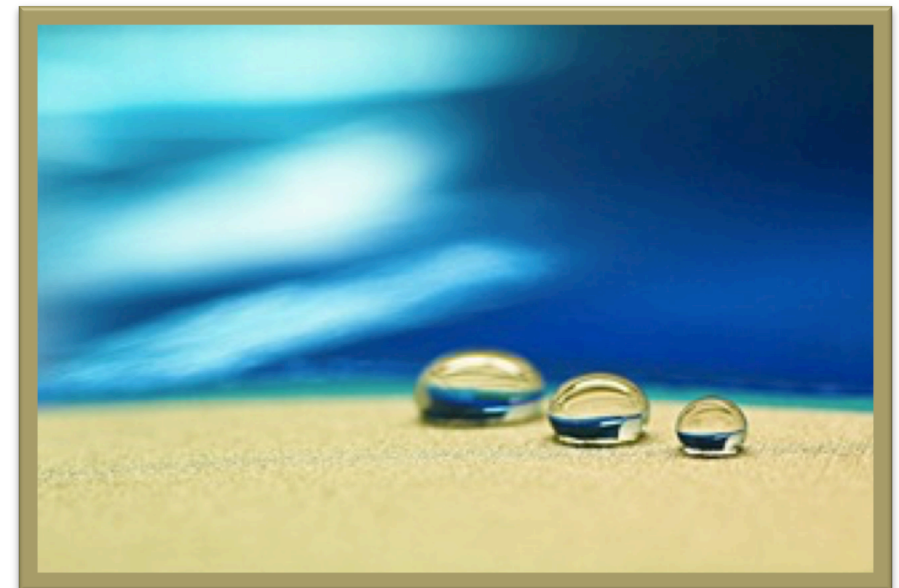


Inscription obligatoire : rpeders@univ-paris1.fr

LES INEGALITES FACE AUX INNOVATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES – REGARDS CROISES EN ENVIRONNEMENT ET SANTE

7 décembre 2017

**Amphi Sainte Barbe
4, Rue Valette
75005 Paris**



Inscription obligatoire : rpeders@univ-paris1.fr

La religion de l'humanité serait « l'amour pour principe et l'ordre pour base, le progrès pour but » selon la Chapelle de l'Humanité sise rue Payenne à Paris. Indépendamment des progrès de l'esprit humain, le progrès est tout absorbé par le scientisme et la technique. Les innovations scientifiques et technologiques ont en effet innervé les XIXème et XXème siècles dans le contexte de la célébration du progrès technique qui a affecté tant les modes de vie des personnes que la perception même que celles-ci ont de la vie en société. Car le progrès, s'il est innovation, voire révolution, n'est jamais conçu comme une régression : il est nécessairement bénéfique pour la société dans son ensemble, il est – ou doit être – synonyme de progrès social. La réalité est sensiblement différente des représentations positives que véhicule l'idée de progrès. Les inégalités, engendrées à la fois par les difficultés d'accès aux innovations et par leur application, révèlent la part sombre ou maléfique du progrès, l'envers de sa médaille étincelante...

Le présent colloque tend à débusquer ces inégalités dans deux secteurs de la société, l'un qui peut sembler victime du progrès – l'environnement-, l'autre qui est présenté comme la voie triomphale du progrès – la santé. Il ne s'agira pas d'instruire le procès du progrès, encore moins de réhabiliter son génie, mais plus simplement de mettre en lumière le fait que les innovations scientifiques et technologiques sont consubstantiellement porteuses d'inégalités, avant l'entrée de l'humanité dans l'ère de la robotique.

9h00 – Accueil

9h15 – Présentation Dominique Rousseau

9h30 – Introduction Maryse Deguergue et Marta Torre-Schaub

9h45 – **Les rapports entre les inégalités, l'environnement et la technologie : les Bulles technologiques**

Catherine LARRERE, professeur émérite, philosophie, ISJPS (UMR 8103 – Université Paris 1- CNRS)

10h15 – **La justice climatique au regard des sciences et des techniques : pour de nouvelles approches des inégalités environnementales**

Agnès MICHELOT, maître de conférences, droit public, Université de La Rochelle, directrice du CEJEP EA 3170

10h45 – **Les inégalités environnementales : une dimension sociale et spatiale**

Julie GOBERT, géographe urbaniste, chercheur, Université Paris Est Marne la Vallée

11h15 - Débat et pause

11h45 – **La régulation imparfaite des injustices environnementales**

Philippe BILLET, professeur, droit public, Université de Lyon Directeur de l'Institut de droit de l'environnement (CNRS - UMR 5600 - EVS-IDE)

12h15 – **Inégalités écologiques, dette écologique, le regard des sciences de la société**

Cyria EMELIANOFF, professeur, géographie et urbanisme, Université du Mans, Espaces et sociétés (ESO)

12h45 - Débat avec la salle

13h00 - Déjeuner

15h00 – **Les innovations scientifiques et technologiques : moyens de lutte contre les inégalités en santé**

Pierre-Henri BRECHAT, docteur en droit, en sciences et en médecine, médecin spécialiste de santé publique et de médecine sociale, praticien hospitalier à l'Hôtel-Dieu (AP-HP), membre du CERSA (UMR 7106 Université Paris 2) et du comité exécutif de la Chaire santé de Science Po.

15h30 – **Les expérimentations en santé et les choix médicaux**

Jean-Marie PONTIER, professeur émérite, droit public, Université d'Aix-Marseille

16h00 - Débat et pause

16h30 – **L'humain augmenté et le Transhumanisme: générateurs d'inégalités ?**

MARYSE DEGUERGUE, professeur, droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ISJPS (UMR 8103 – Université Paris 1- CNRS)

17h00 – **Inégalités et fin de vie**

Johanne SAISON, professeur, droit public, Université Lille 2

17h30 – Synthèse et débats